



Procédure post-bac

Sommaire

- 1. Préambule**
- 2. Procédure post-bac Parcoursup**
- 3. Quelques conseils**
- 4. Questions / réponses**
- 5. ...la galette !**

1 - Préambule

Un peu de vocabulaire

- **Filières « sélectives »** : CPGE, DUT, BTS, doubles licences, écoles d'ingénieurs ou de commerce, ...
⇒ Admission sur dossier et/ou concours
- **Filières « non sélectives »** : Licences universitaires (L1) et PACES
⇒ Le bac est en principe le seul passeport nécessaire
⇒ Jusqu'en 2017 (APB) : Admission sur des critères non scolaires
 - **Filières « tendues » ou « sous tension »** : plus de demandes que de places
Les plus tendues en IdF : **PACES, STAPS, Droit et Psychologie**
Beaucoup d'autres filières devenues tendues au fil des années
Ex: licences scientifiques dans Paris intra-muros

1 - Préambule

Difficultés 2017 - Nouveautés 2018

- **En 2017 : beaucoup plus de demandes que de places**
 - ⇒ Tirages au sort pour l'affectation dans plus de 160 licences
 - ⇒ De nombreux élèves sans affectation à la rentrée scolaire
- **En 2018 : « Plan Etudiants » qui prévoit (entre autres) :**
 - **Nouveaux critères d'admission dans les filières « non sélectives » :**
 - Suppression du tirage au sort et de l'affectation automatisée
 - Examen **dossier de candidature** (idem filières sélectives), notions d'attendus
 - **Nouvelle procédure d'affectation post-bac :**
 - Parcoursup remplace Admission Post-Bac (APB)**
 - Avec de nouvelles modalités (ex: suppression du classement des vœux)

<http://www.education.gouv.fr/cid122039/plan-etudiants-accompagner-chacun-vers-la-reussite.html>

1 - Préambule

Formations hors Parcoursup

- La très grande majorité des formations sont proposées dans Parcoursup
- Certaines formations sont proposées hors Parcoursup :

- Université Paris Dauphine
- Sciences Po Paris et IEP (Instituts d'études politiques)
- Certaines écoles paramédicales et sociales
- Certaines écoles supérieures d'art
- Certaines écoles de commerce
- Certaines écoles d'ingénieurs
- Certaines écoles privées des arts appliqués, de gestion, notariat, transport, secrétariat ...



**calendriers et
modalités
spécifiques**

Pour postuler : contacter directement ces établissements (sites internet, JPO)

Ex: Dauphine <http://www.dauphine.fr> – Inscriptions en ligne du 26/02 au 6/04 - JPO le 20/01 de 10h à 17h



Procédure post-bac

Sommaire

1. Préambule
2. Procédure post-bac Parcoursup
3. Quelques conseils
4. Questions / réponses
5. ...la galette !

2 - Procédure Parcoursup

Nouvelle plateforme d'admission :

<https://www.parcoursup.fr/>

A blue rectangular graphic with white and orange text and icons. At the top, there are three stylized 'L' shapes made of colored lines (white, orange, green) pointing upwards and to the right. The main text reads 'NOUVELLE PROCÉDURE D'ADMISSION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 2017-2018'. Below this, there is a smaller version of the 'L' icon followed by the text 'PLAN ÉTUDIANTS, ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE'. At the bottom, there are three logos: the French Republic emblem, the Ministry of National Education, and the Ministry of Higher Education, Research and Innovation. To the right of these logos are the website addresses 'enseignementsup-recherche.gouv.fr' and 'education.gouv.fr'.

**NOUVELLE PROCÉDURE D'ADMISSION
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
EN 2017-2018**

**PLAN ÉTUDIANTS,
ACCOMPAGNER CHACUN
VERS LA RÉUSSITE**

 **MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

 **MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

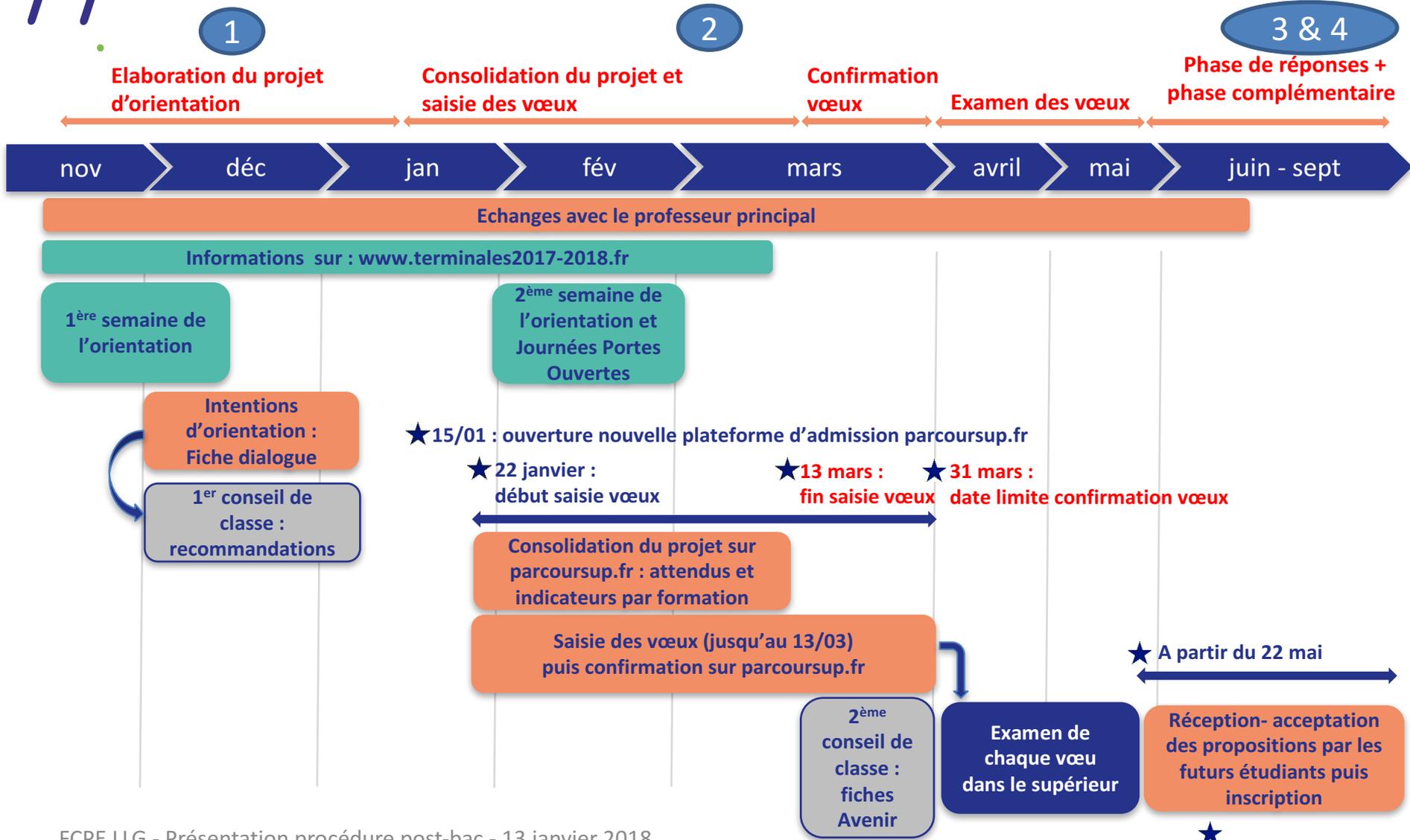
 enseignementsup-recherche.gouv.fr
education.gouv.fr

2 – Procédure Parcoursup

Etapes et calendrier

- 1. Etape 1 - novembre > décembre 2017 : Information**
- 2. Etape 2 - janvier > mars 2018 : Vœux**
 - 15 janvier 2018 : ouverture de la plateforme
 - 22 janvier 2018 : début saisie des vœux
 - 13 mars 2018 : fin saisie des vœux
 - 31 mars 2018 : fin constitution dossiers et confirmation des vœux
- 3. Etape 3 - mai > septembre 2018 : Réponses - Inscriptions**
 - En continu, à partir du 22 mai jusqu'au 21 septembre 2018
- 4. Etape 4 - juin > septembre 2018 : Phase complémentaire**
 - Pour les candidats sans proposition

2 – Calendrier Parcoursup





2 – Parcoursup : étape 1

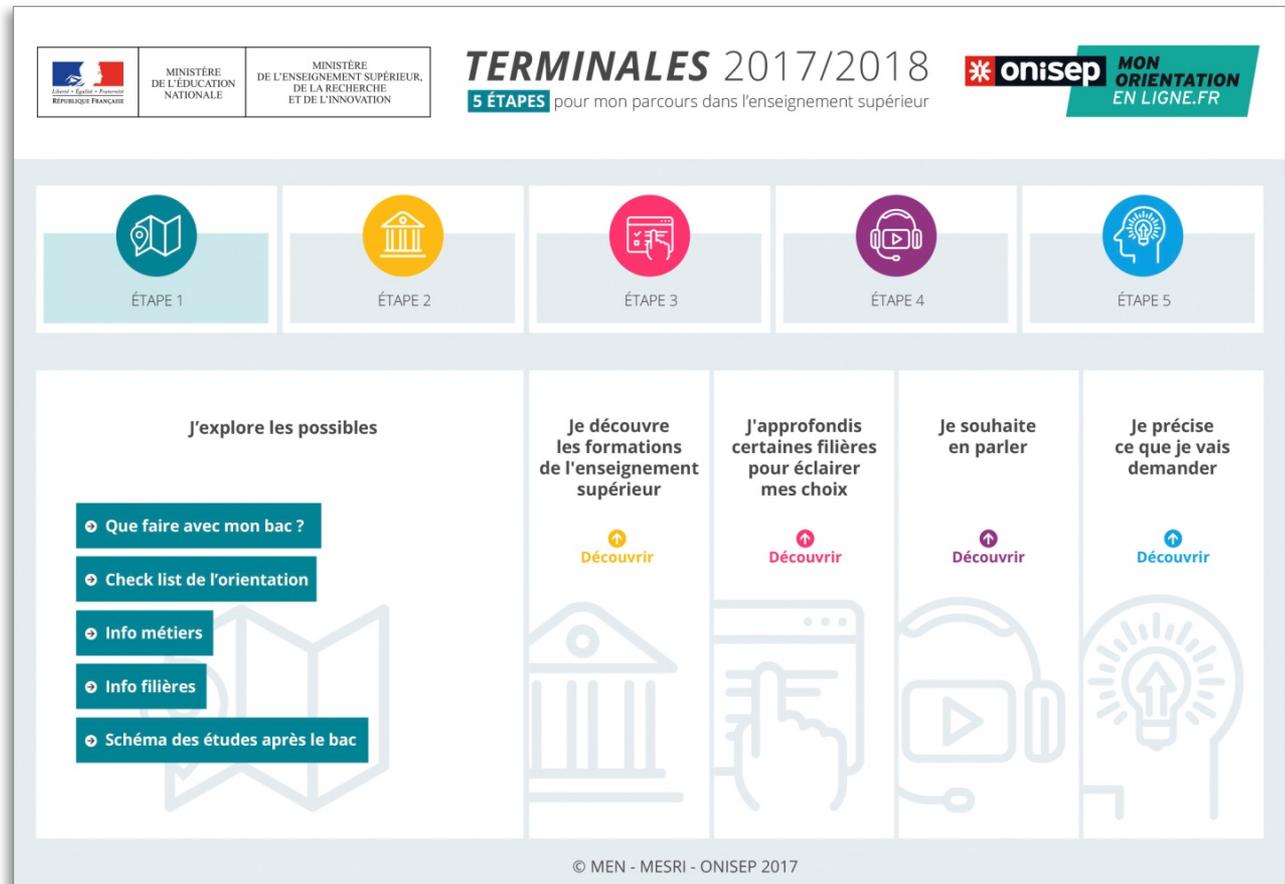
Etape 1 : Information

- **Accompagnement au premier trimestre:**
 - 1ère « Semaine d'orientation » au lycée
 - à LLG : *journée post-bac (Fcpe) et forum des écoles et universités (Peep)*
 - 2 profs principaux : dialogues avec les élèves sur les projets d'orientation
 - Fiche « dialogue pour l'orientation », examinée au conseil du T1
- **Site ONISEP :**
 - **Le guide « Après le bac »**
 - <http://www.monorientationenligne.fr> : échanges par chat, mails ou téléphone avec des conseillers et des étudiants
- **Un espace en ligne dédié : www.terminales2017-2018.fr**

2 – Parcoursup: étape 1

www.terminales2017-2018.fr

- **Filières de formation** de l'enseignement supérieur
- **Contenu** des formations, les **connaissances** et **compétences attendues**
- **Métiers** et **parcours** jusqu'à l'insertion professionnelle
- **Caractéristiques** des filières les plus demandées et **opportunités des filières d'avenir**
- **Échanger** par chat, mail ou téléphone avec des conseillers et des étudiants



The screenshot shows the website interface for 'TERMINALES 2017/2018'. At the top, there are logos for the French Republic, the Ministry of National Education, and the Ministry of Higher Education, Research, and Innovation. The main title is 'TERMINALES 2017/2018' with a sub-header '5 ÉTAPES pour mon parcours dans l'enseignement supérieur'. To the right is the 'onisep MON ORIENTATION EN LIGNE.FR' logo.

The interface is divided into five steps, each with an icon and a title:

- ÉTAPE 1:** Represented by a book icon. Below it, a section titled 'J'explore les possibles' contains four buttons: 'Que faire avec mon bac?', 'Check list de l'orientation', 'Info métiers', and 'Info filières'. A larger button at the bottom says 'Schéma des études après le bac'.
- ÉTAPE 2:** Represented by a university building icon. Below it, a section titled 'Je découvre les formations de l'enseignement supérieur' has a 'Découvrir' button.
- ÉTAPE 3:** Represented by a hand pointing to a screen icon. Below it, a section titled 'J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix' has a 'Découvrir' button.
- ÉTAPE 4:** Represented by a headset icon. Below it, a section titled 'Je souhaite en parler' has a 'Découvrir' button.
- ÉTAPE 5:** Represented by a lightbulb icon. Below it, a section titled 'Je précise ce que je vais demander' has a 'Découvrir' button.

At the bottom of the interface, there is a copyright notice: '© MEN - MESRI - ONISEP 2017'.

2 – Parcoursup : étape 2

2

JANVIER > MARS 2018 VŒUX

TOUT AU LONG DU 2^E TRIMESTRE

- Les élèves affinent leur réflexion
- 2^e semaine de l'orientation et journées portes ouvertes dans les établissements de l'enseignement supérieur

15 JANVIER

- Ouverture de la plateforme d'admission Parcoursup : tutoriels de présentation

À PARTIR DU 22 JANVIER

- Les établissements d'enseignement supérieur mettent à la disposition des lycéens l'information sur les connaissances et compétences attendues, les contenus, les débouchés et les taux de réussite des formations

DU 22 JANVIER AU 31 MARS

- Les lycéens entrent leurs vœux sur la plateforme **jusqu'au 13 mars**
- Jusqu'à dix vœux selon leur projet sans avoir besoin de les classer
- **31 mars** : date limite de confirmation des vœux

DU 14 MARS AU 31 MARS

- **2^e conseil de classe**
 - › Examine les vœux des lycéens
 - › Chaque vœu fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement

2 – Parcoursup : étape 2

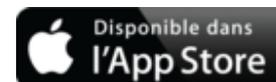
Etape 2 : Phase des vœux

- **La plateforme : www.parcoursup.fr**
 - **15 janvier : ouverture** ⇒ tutoriels de présentation
 - **22 janvier : inscription puis début de la saisie des vœux**
 -  saisir une adresse **valide** et **régulièrement** consultée
 - Nota Bene : possibilité d'ajouter une adresse mail pour les parents*
 - Numéro vert : 0 800 400 070 pour échanger avec un conseiller et poser des questions*
- **L'application Parcoursup : à télécharger**
 - Pour recevoir sur son tél mobile toutes les notifications et alertes

existe en version Android



et iOS



2 – Parcoursup : étape 2

Continuer à s'informer...

- **2^{ème} semaine d'orientation, Journée Portes Ouvertes, ...**
 - **Sur la plateforme Parcoursup :**
 - Moteur de recherche sur les formations
 - Informations sur le contenu des formations
 - Contenu et organisation des enseignements
 - Éléments pris en compte pour l'examen d'un vœu
 - Dates des **journées portes ouvertes** ou des **journées d'immersion**
 - Contact d'un responsable pédagogique
 - Informations sur les taux d'admissions et les taux de réussite
 - Nbre de places 2018, Nbre candidats et admis 2017
 - Taux de passage en 2^{ème} année et de réussite selon le bac
 - Débouchés et taux d'insertion professionnelle (lorsque disponibles)
 - Information sur les **attendus** de chaque formation (**nouveauté 2018**)
 - Attendu : « **connaissances fondamentales et compétences nécessaires** à la réussite »
- ⇒ *A discuter (le cas échéant) avec le professeur principal et le COP*
- ⇒ *A prendre en compte par le lycéen et sa famille avant de faire ses choix*

2 – Parcoursup : étape 2

Exemple d'attendus : DUT génie électrique et informatique industrielle

Mobiliser des compétences générales

- Etre **actif dans sa formation** : participer et manifester son envie d'apprendre
- **Mobiliser ses compétences en français** pour comprendre un énoncé scientifique et rédiger une solution à un problème
- Avoir une **connaissance suffisante de l'anglais** permettant de progresser pendant la formation

Faire preuve de qualités humaines

- Avoir **l'esprit d'équipe** et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite

Mobiliser des compétences techniques et scientifiques

- Montrer sa **motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences en général**
- Savoir **mobiliser ses connaissances** pour répondre à une **problématique scientifique**
- Elaborer un **raisonnement structuré et adapté** à une **situation scientifique**

2 – Parcoursup : étape 2

Exemple d'attendus : Licence de Droit (extrait)

Mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir développer un raisonnement rigoureux

- Grande importance de la maîtrise de la langue française, écrite et orale
- Les qualités oratoires souvent essentielles (la « plaidoirie »)
- Qualités rédactionnelles toujours fondamentales (rédaction de courriers, de consultations, de conclusions, d'actes juridiques, etc.).

Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

- Maîtrise des activités dites « de réception », en particulier de la capacité à « comprendre » des textes complexes
- Requier l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux...) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspectives et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique. (...)

Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université), et à raisonner sur des concepts.

La formation en Licence de droit requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

2 – Parcoursup : étape 2

Saisie des vœux avant le 13 mars, 18h

- Un vœu est **un choix pour une formation** dans un établissement d'enseignement supérieur donné
- Un **vœu multiple** est un choix pour un **groupe de formations**
- Les lycéens formulent de **1 à 10 vœux** (multiples ou non) sous statut d'étudiant (et de 1 à 10 vœux pour des formations sous statut d'apprenti)
- La liste de vœux peut comprendre :
 - Des formations « sélectives » et des formations « non sélectives »
 - Des formations sur tout le territoire national

NB: suppression de la priorité académique mais des % fixés par le recteur
- Les vœux ne sont **pas classés** (nouveau 2018) mais :
 - Ils doivent être **motivés** : saisie obligatoire de la motivation sur Parcoursup
 - Saisie d'un descriptif **en quelques lignes des formations préférées** parmi les formations envisagées (utile en cas d'absence de proposition)



passé le 13 mars, il ne sera plus possible d'ajouter un vœu !

2 – Parcoursup : étape 2

Vœux multiples

- Pour **certaines formations**, on peut formuler 1 **vœu multiple** composé de sous-vœux : 1 sous-vœu=1 établissement donné
- **Formations concernées** :
 - Les CPGE, les DUT, les BTS, les réseaux d'écoles d'ingés et de commerce
 - Certaines licences et PACES (la liste sera disponible sous Parcoursup)
- Pas de classement des sous-vœux au sein du vœu multiple
- 1 vœu multiple compte pour 1 seul vœu

Au total, on peut formuler :

- De **1 à 10 vœux** (qu'il s'agisse de vœux multiples ou non)
- **10 sous-vœux maximum** pour **1 vœu multiple** (hors réseau d'écoles et PACES Île-de-France)
- **20 sous-vœux maximum** pour **l'ensemble des vœux multiples** de BTS, DUT, CPGE, licences et PACES (hors réseau d'écoles d'ingénieurs et de commerce et PACES Île-de-France)

2 – Parcoursup : étape 2

Vœux multiples en CPGE

- CPGE regroupées par **voie** à l'échelle **nationale** : 1 voie = 1 vœu
 - *Ex de voies : MPSI, PCSI, PTSI, TSI, BCPST, ECS, HK A/L, HK B/L...*
- Chaque lycée proposant une même voie = 1 sous-vœu
- 10 sous-vœux maximum (= 10 lycées maximum par voie)
- 1 voie de CPGE **en internat ET en externat** = 1 seul sous-vœu
- Exemple :

- Vœu multiple MPSI

- Lycée A à Paris sans internat
- Lycée B à Paris sans internat
- Lycée C à Marseille avec internat et sans internat

⇒ 1 vœu et 3 sous-vœux

- Vœu multiple PCSI

- Lycée A à Paris sans internat
- Lycée B à Lyon avec internat et sans internat

⇒ 1 vœu et 2 sous-vœux

⇒ **Au total : 2 vœux et 5 sous-vœux**

 **20 sous-vœux max**

2 – Parcoursup : étape 2

- **Vœu multiple en DUT/BTS :**
 - Regroupés par **spécialité** à l'échelle **nationale**
 - Chaque établissement proposant une même spécialité = 1 sous-vœu
 - 10 sous-vœux maximum (= 10 établissements maximum)
 - Ex : vœu multiple « BTS métiers de la chimie » dans 7 établissements
= 1 vœu et 7 sous-vœux
- **Vœu multiple pour certaines licences ou PACES :**
 - Peuvent être regroupées par **mention** à l'échelle **académique** (ou région académique)
 - 10 sous-vœux maximum (= 10 universités maximum)
 - Exemple : Licence de Droit dans la région X, dans 3 universités différentes
= 1 vœu et 3 sous-vœux
- **Cas particulier : Réseaux d'écoles d'ingénieurs ou de commerce**
 - Vœu multiple : chaque école du réseau correspond à un sous-vœu
 - Le **nombre de sous-vœux n'est pas limité** et n'est pas comptabilisé dans les 20 sous-vœux maximum autorisés
 - Exemples : réseau Polytech, écoles « concours Avenir », groupe INSA...

2 – Parcoursup : étape 2

Cas particulier : PACES Île-de-France



A CONFIRMER : Fiche officielle en cours d'actualisation...

- **1 vœu multiple** avec ordonnancement des 7 UFR de l'IdF (idem APB)
- Vœu multiple « **PACES IdF** » = **1 seul vœu** (parmi les 10)
- **7 UFR = 7 sous-vœux** non comptabilisés dans les 20 sous-vœux max
- Les 7 UFR **à classer par ordre de préférence avant le 31 mars**
- **Réponses en 2 temps :**
 - **A partir du 22 mai** : réponse au vœu « PACES IdF » (sans précision UFR)
 - **Après les résultats du bac** : UFR d'affectation connue (si proposition acceptée)
- ***Selon le plan étudiant publié le 30 octobre (à confirmer):***
 - ***Un MOOC (Massive Open Online Course) national de « connaissances des métiers de la santé » serait proposé aux candidats***
 - ***Le certificat électronique attestant le suivi de cet apprentissage pourrait être joint au dossier de candidature en PACES.***
 - ***Aucun autre changement prévu en 2018 : « le gouvernement souhaite garantir la possibilité de chaque étudiant à s'engager en PACES (...) notamment en renforçant les capacités d'accueil »***
- **Des modifications plus importantes à prévoir dans les années à venir...**

2 – Parcoursup : étape 2

- **Confirmation des vœux avant le 31 mars, 18h**
- **Pour que les vœux saisis (avant le 13/03) soient pris en compte, il faut :**
 1. Compléter le dossier pour chaque vœu:
 - Saisie de la motivation
 - Joindre les documents éventuellement demandés (selon formations)
 2. Confirmer le vœu

Avant le 31 mars, 18h



- **Si le dossier est incomplet, le vœu ne pourra pas être confirmé**
- **Tout vœu non confirmé avant le 31 mars sera supprimé!**
- **Rappel : après le 13 mars, on ne pourra plus ajouter de vœu**

A noter

- ***Si le vœu a été confirmé avant le 31/03, possible de modifier le dossier jusqu'au 31/03***
- ***Après le 31 mars, il sera possible de supprimer un vœu mais l'action sera définitive***

2 – Parcoursup : étape 2

- **Un dossier de candidature pour chaque vœu**
- **Que contient-il ?**
 - **Fiche « Avenir » (*)** élaborée par l'équipe pédagogique (du 14 au 31/03):
 - Pour chaque matière :
 - **Moyennes** des 2 premiers trimestres de Tale et **rang** dans la classe
 - **Appréciation** des enseignants
 - **Appréciation** complémentaire du **professeur principal** (*nouveauté 2018*)
 - **Avis du Proviseur** sur le vœu formulé (après conseil de classe T2)

() similaire à la fiche pédagogique APB – Visible du lycéen à partir du 22 mai*
 - Le **projet de formation motivé par l'élève** (*nouveauté 2018*)
 - **Les 3 bulletins de 1^{ère} et les 2 de Terminale**  **Vérifier qu'il n'y a pas d'erreur**
 - *Les notes aux épreuves anticipées du baccalauréat (français, TPE,...)*
 - Les autres éléments éventuellement demandés (ex: CV, lettre de motivation, attestation de suivi de MOOC...)
- **A qui est-il envoyé et quand?**
 - **A chaque établissement supérieur demandé**, à partir du 4 avril

2 – Parcoursup : étape 2

Fiche « Avenir »



Lycée, Série, Classe

Par matière: appréciation, moyenne et rang

Motivation (élève)

Appréciations PP : méthode de travail, autonomie, engagement...

Appréciation Proviseur

← Vœu

← LV, options

Terminale Série : Economique et social (Classe : TES1) Lycée Pierre-Paul Riquet Saint-Orens-de-Gameville (31) N°UAI : 0312289V (Tél:05.61.00.10.10, @ : ce.0312289V@ac-toulouse.fr)		FICHE AVENIR 2018		LICENCE informatique Université Toulouse 3		
Mme DURAND Isabelle Née le 06/10/1999 Sexe : F						
Série : ES Classe : TES1 Spécialité : Sciences sociales et politiques						
Langue vivante 1		Anglais				
Langue vivante 2		Espagnol				
Option obligatoire		Sciences Sociales et politiques				
Option facultative		Langue vivante 3 : Chinois				
Année d'entrée en seconde : 2014						
Appréciations des professeurs: prévoir texte						
DISCIPLINES		APPRECIATIONS GENERALES		Noté(*) et classement de l'élève		Effectif classe ou groupe
Education Physique et Sportive	Excellent niveau			19	3	29
Histoire/Géographie	Une élève sérieuse avec des capacités qui restent mal exploitées.			9,69	14	24
Langue vivante 1	Niveau écrit assez satisfaisant, mais l'oral est très irrégulier et en baisse par rapport au début de l'année. Il y a également eu des absences qui ne permettent pas toujours d'évaluer convenablement (bac blanc notamment)			13,81	10	24
Langue vivante 2	Niveau assez satisfaisant. Implication irrégulière.			13	8	24
Langue vivante 3	Résultat correct en tests de vocabulaire. Cependant, l'élève a quelques difficultés à l'oral. L'attention en cours reste perfectible.			15,92	4	4
Mathématiques	Bonne logique mais un travail irrégulier en mathématiques.			12,25	8	24
Philosophie	Des difficultés dans la discipline.			8,42	22	24
Sciences Economiques et Sociales	Elève dynamique à l'oral mais qui manque de régularité dans le travail.			9,28	19	24
Sciences Sociales et politiques	De bonnes qualités orales.			10,83	12	19
(*) Moyenne des notes des deux premiers trimestres de l'année de Terminale en cours.						
Motivation de l'élève pour ce projet de formation et démarches effectuées afin de le construire: Développer un réseau informatique, une application innovante, permettant de faciliter les besoins du monde de demain, que ce soit pour faciliter les besoins primaires, ou alors pour se lancer dans des projets professionnelles (information pratique ... suivi personnalisé)						
Eléments d'appréciation complémentaires : - Méthode de travail : Très satisfaisante - Autonomie : Satisfaisante - Capacité à s'investir dans le travail : Peu démontrée - Engagement, esprit d'initiative (au lycée et extra-scolaire) : Absence d'élément d'évaluation - Autre élément d'appréciation du profil : Esprit de synthèse						
Appréciation du chef d'établissement sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation visée : Un ensemble un peu juste mais Isabelle sait faire preuve de sérieux et d'investissement.						
Cohérence du vœu formulé avec la motivation du projet de formation : Cohérent						
Niveau de la classe : Bon			Capacité à réussir : Assez satisfaisante			

← Cohérence vœu, Capacité à réussir, Niveau classe

2 – Parcoursup : étape 2

Critères d'admission

- **Filières sélectives (CPGE, DUT, BTS, doubles licences, écoles...)**
 - **Pas de changement** : admission sur dossier ou par concours
 - **Quelques spécificités** (nouveau 2018) :
 - **DUT** : des places réservées pour les **bacheliers technologiques**
 - « **Meilleurs bacheliers** »: accès prioritaire à une formation sélective **OU non sélective**
 - **Filières non sélectives (licences et PACES)**
 - **Un bachelier peut - en principe - accéder à la licence de son choix**
 - **L'université peut lui demander un parcours de formation personnalisé** (stage de remise à niveau, cursus adapté,...)
 - **Pour les filières tendues (plus de demandes que de places) :**
 - **Etude et ordonnancement des dossiers reçus (adéquation profil/vœu) (*)**
 - **Acceptation d'élèves hors académie mais possibilité pour le recteur de fixer un % max**
- (*) *Surcroît de travail considérable pour les universités...*

2 – Parcoursup : étape 3

3

MAI > SEPTEMBRE 2018 RÉCEPTION ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

À PARTIR DU 22 MAI

- Les lycéens prennent connaissance des décisions des établissements de l'enseignement supérieur pour chaque vœu et reçoivent des propositions
- La commission d'accès à l'enseignement supérieur propose des formations aux futurs étudiants refusés pour tous leurs vœux (uniquement dans le cas où tous les vœux sont formulés pour des formations sélectives)

MI-JUIN

- La procédure est suspendue pendant les épreuves écrites du baccalauréat

ÉTÉ

- Inscription dans l'établissement d'accueil

Phase débutant le 22 mai et pouvant aller jusqu'au 21 septembre 2018

2 – Parcoursup : étape 3

A partir du 22 mai : réponse aux vœux

- **Phase continue de réception et d'acceptation des propositions: 22/05 au 21/09**
 - Les lycéens reçoivent **une réponse pour chaque vœu émis**
 - Les lycéens **répondent aux propositions dans un délai imparti**
 - Des propositions arrivent **au fil des désistements des autres candidats...**

NB : Suspension des propositions pendant les épreuves du baccalauréat
- **Les élèves sont prévenus de l'arrivée d'une proposition :**
 - Par une **alerte sur le téléphone** (via l'application Parcoursup téléchargée)
 - Par leur **messagerie personnelle** (Rappel : donner une adresse valide!)
 - Par la **messagerie** intégrée à la plateforme **Parcoursup**

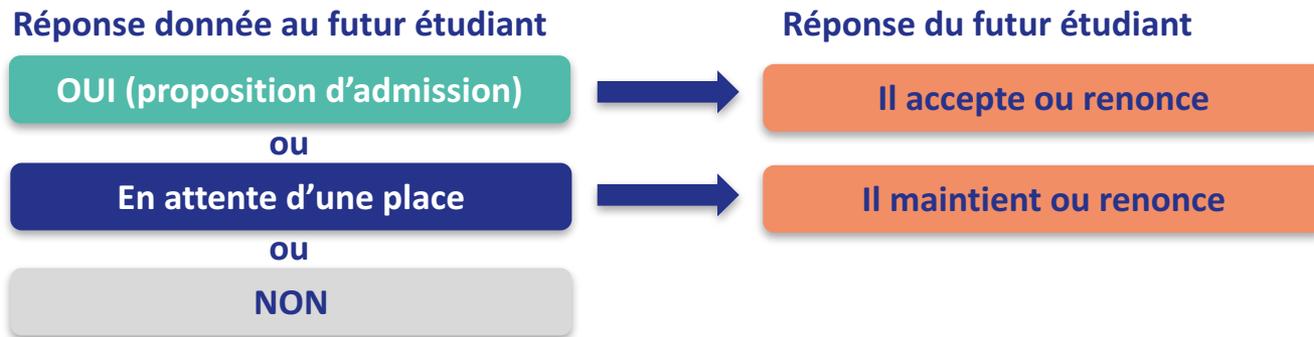
NB : Parents et professeurs principaux sont prévenus s'ils ont renseigné leur adresse mail
- **Quelles réponses aux vœux des élèves ?**
 - Filières « **sélectives** » : **OUI, EN ATTENTE ou NON**
 - Filières « **non sélectives** » : **OUI , OUI-SI ou EN ATTENTE**

« OUI-SI » (nouveau 2018) : l'admission est conditionnée au fait que le lycéen suive un **parcours personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues

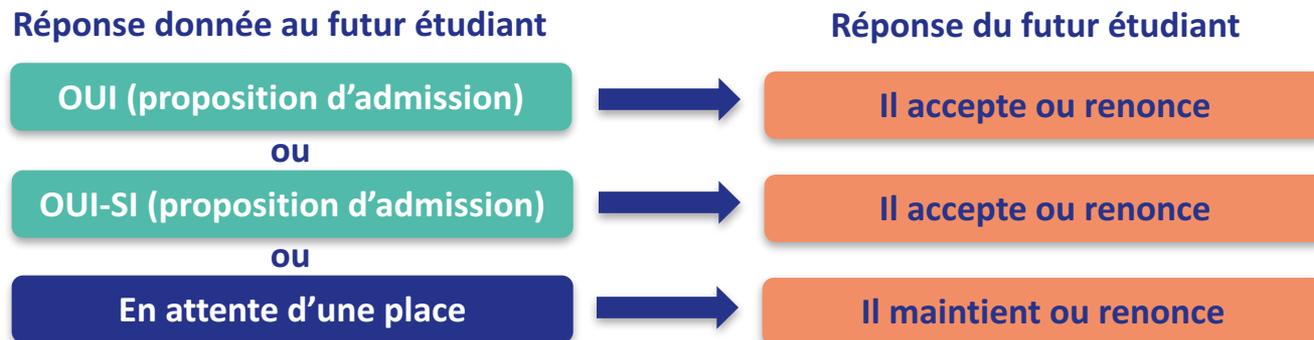
2 – Parcoursup : étape 3

A partir du 22 mai : les réponses...

- **Formation sélective (CPGE, DUT, BTS, écoles...)**



- **Formation non sélective (licence)**



2 – Parcoursup : étape 3

A partir du 22 mai : les réponses...

- Quels délais pour accepter une proposition (ou y renoncer)?
 - 7 jours jusqu'au 25 juin
 - 3 jours du 26 juin au 20 août
 - 1 jour à partir du 21 août

 **Passé ces délais, la place est définitivement libérée pour un autre candidat !**

- Quelles réponses des élèves ? Plusieurs cas de figure :
 1. Si l'élève a une seule proposition d'admission « OUI » ou « OUI-SI », il
 - **Accepte** (ou renonce) à la proposition d'admission
 - **Maintient** les vœux en attente qu'il **souhaite conserver**
 2. Si l'élève a plusieurs propositions d'admission « OUI » ou « OUI-SI », il
 - Doit **accepter une seule proposition** parmi celles-ci et **renoncer aux autres**
 - **Maintient** les vœux en attente qu'il **souhaite conserver**

 **Penser à maintenir dans le délai imparti chaque vœu en attente qu'on souhaite conserver!**

2 – Parcoursup : étape 3

A partir du 22 mai : les réponses...

3. Si l'élève ne reçoit que des réponses négatives et « en attente » :

- Il attend que ses vœux en attente se libèrent...

Nota Bene : des places vont se libérer à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux, ce qui peut prendre du temps...

4. Si l'élève ne reçoit que des réponses négatives (*)

- Dès le 22 mai, la **commission d'accès à l'enseignement supérieur** est activée pour lui faire des **propositions de formations**

() possible s'il n'a formulé que des vœux de formations sélectives*

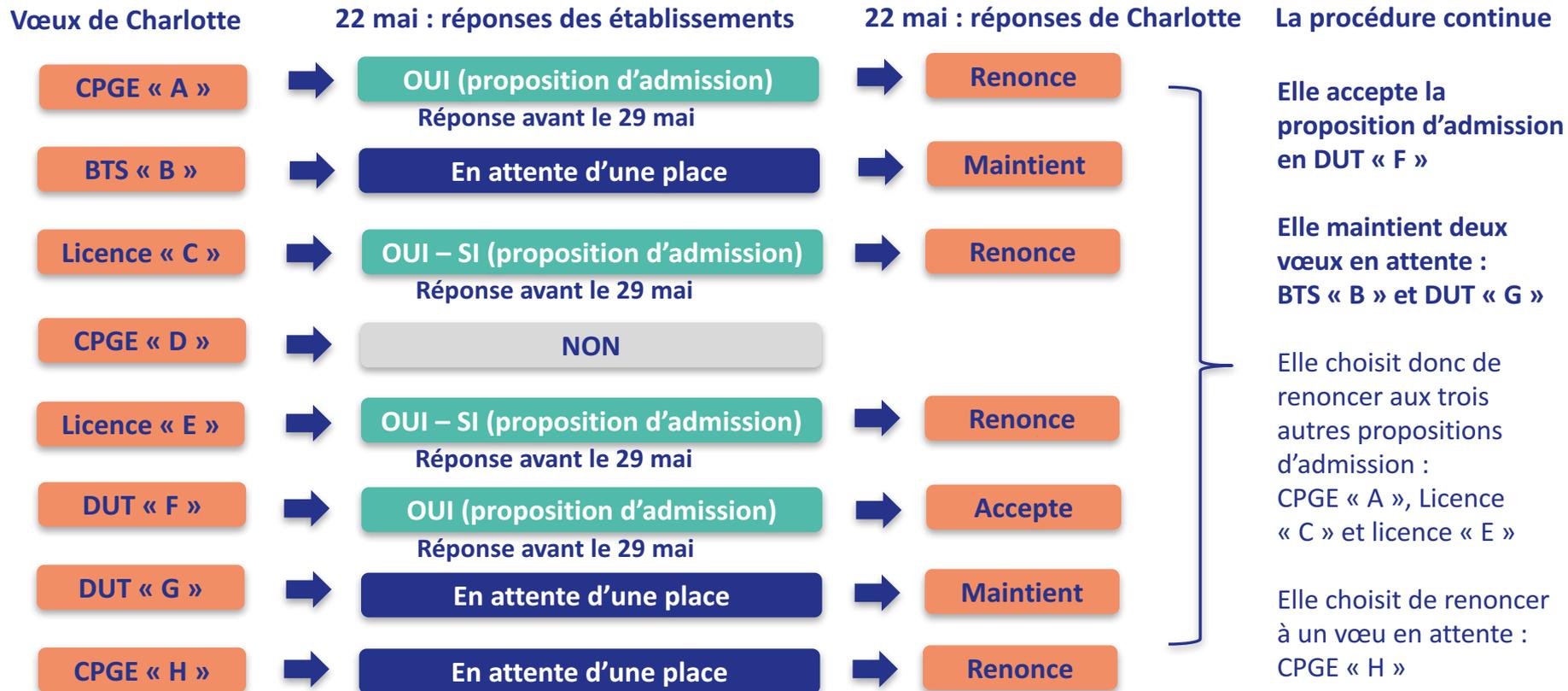
• Inscriptions dans l'établissement obtenu : après les résultats du bac

- Dates et Modalités propres à chaque établissement
- Suivre les instructions indiquées sur Parcoursup (sinon, contacter l'établissement)
- **Si formation hors Parcoursup, penser à démissionner de Parcoursup**

2 – Parcoursup : étape 3

L'Exemple de Charlotte élève de terminale (1/2)

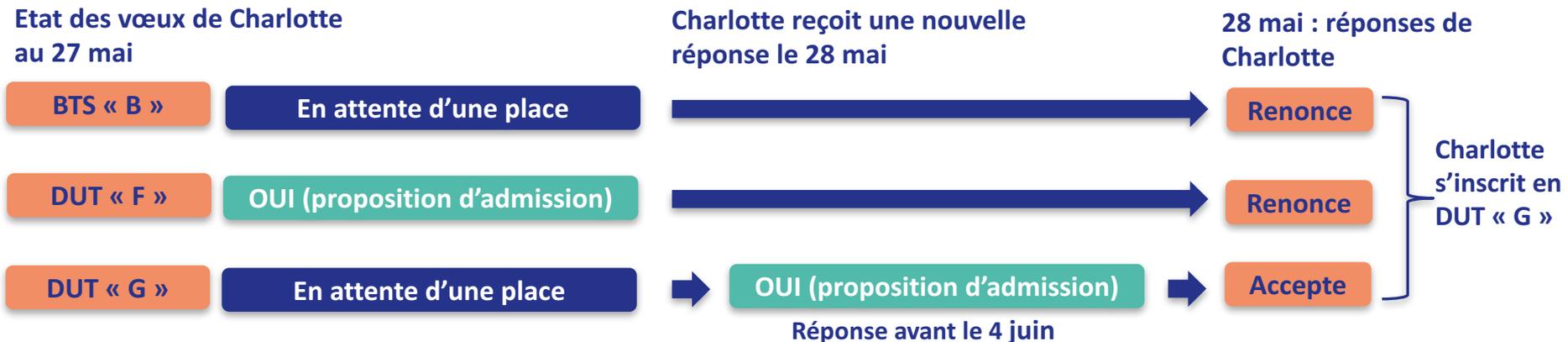
➔ Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés.



2 –Parcoursup : étape 3

L'Exemple de Charlotte élève de terminale (2/2)

→ Le 28 mai, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le DUT « G », vœu maintenu en attente :



- Charlotte accepte la proposition d'admission au DUT « G ».
- Elle renonce donc au DUT « F » qu'elle avait précédemment accepté et renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car il l'intéresse moins que le DUT « G » qu'elle vient d'accepter.
- Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au DUT « G » une fois les résultats du bac connus.

2 – Parcoursup : étape 4

Etape 4 : Phase complémentaire (fin juin > Septembre)

- Pour les bacheliers qui n'ont obtenu **aucune proposition d'admission**
- Dès la fin des épreuves du bac (fin juin) : ouverture de la procédure
- Après les résultats du bac (~10 juillet), une commission d'accès à l'enseignement supérieur :
 - étudie les **souhaits de formation prioritaires et les dossiers des bacheliers**
 - fait des propositions de formation au plus près de leurs choix initiaux

NB : utilisation du descriptif des « formations préférées » rédigé par l'élève
- Pour **accompagner une éventuelle mobilité géographique**, des places réservées dans les cités universitaires ou internats de lycée, des aides sociales à la mobilité
- Objectif affiché : « une place garantie pour chacun »

2 – Procédure Parcoursup

Récapitulatif des principales nouveautés

- **10 vœux** au maximum (au lieu de 24) mais **davantage de possibilités de vœux multiples** (1 vœu multiple = 10 sous-vœux max – au total 20 sous-vœux max)
- **Pas de hiérarchisation des vœux et sous-vœux** (*sauf PACES IdF*)
- L'élève recevra **une réponse pour chacun des vœux** (et sous-vœux) exprimés
- **Le lycée d'origine émettra un avis sur chaque vœu (filière sélective ou non)**, envoyé à tous les établissements demandés (« Fiche Avenir »)
- **Une seule phase de réception et d'acceptation des propositions**, avec des mises à jour **au fil des désistements**
- **Pour les formations non sélectives**, possibilité d'**une réponse conditionnelle «OUI, SI »** exigeant des prérequis
- **Pour les licences universitaires en tension** : ni tirage au sort, ni affectation automatisée mais
 - un **examen des dossiers de candidatures** et des **profils prioritaires**.
 - **Pas de priorité académique** ou sur critère social mais des quotas éventuels fixés par le recteur (% hors académie, % boursiers).

NB : la procédure n'a pas changé mais elle est devenue « semi-manuelle »



Procédure post-bac

Sommaire

1. Préambule
2. Procédure post-bac Parcoursup
- 3. Quelques conseils**
- 4. Questions / réponses**
- 5. ...la galette !**

3 – Quelques conseils

Choisir sa voie

- Suivre ses **inclinations** : connaître ses points forts et faibles
- Définir sa **stratégie** : trouver le parcours pour atteindre l'objectif professionnel et/ou intégrer telle école
- Demander **l'avis des enseignants** et en tenir compte
- Grand nbre de voies possibles : on peut panacher ses vœux mais il faut **être prêt à aller partout où on a postulé!**
- **Liste de vœux** :
 - Mettre des vœux « raisonnablement accessibles »
 - Mettre un vœu « Père Noël »
 - Mettre un vœu « parachute »

3 – Quelques conseils

Choisir l'établissement en prépa

- **Proximité : temps de trajet < 40 mn si possible!**

Possibilités : internat (peu de places), chambre en ville, foyer

Critères internat : critère social (boursier), éloignement géographique, âge, excellence scolaire

- **Les parcours possibles :**

Connaître les options de 2^{ème} année **pour ne pas changer de lycée :**

- Littéraires : Quelles Khâgnes (classique, moderne)? Quelles options ?
- Scientifiques : Classes étoilées (pour ENS, X, ...) ou non
- PSI : présence d'équipements techniques, sinon partage avec d'autres lycées et déplacements supplémentaires

- **Force de la classe :**

- voir les enseignants et participer **aux journées portes ouvertes**
- recommandation : **viser une classe pour être dans le premier tiers**

 **La prépa demande un fort investissement personnel, on n'y réussit pas à contrecœur !**

3 – Quelques conseils

Examen du dossier de candidature en CPGE

- **Traitement du dossier:**
 - La **fiche pédagogique** est fondamentale (« **fiche Avenir** » avec Parcoursup)
 - Des matières + ou - importantes selon la formation demandée
 - Critères : « force » du lycée d'origine, notes et rang de l'élève, avis pédagogiques...
- **Qui examine** : les enseignants 1^{ère} ou 2^e année de prépa
- **Quel classement** :
 - Les dossiers reçus sont classés selon leur « qualité »
 - Tous les dossiers reçus ne sont pas classés (⇒ OUI + EN ATTENTE)

Selon les filières (et les années), LLG reçoit entre 10 et 30 fois plus de dossiers que de places et en classe entre 3 et 7 fois plus que le nombre de places

Ex 2017 : MPSI : 196 places, 3800 dossiers reçus, 600 classés

HK A/L : 96 places, 1300 dossiers reçus, 550 classés
- **Avis** : se rendre aux JPO pour se renseigner (avec ses bulletins).



Examen manuel MAIS pré-classement automatique paramétrable proposé par la plateforme
 (« outil d'aide à la décision » intégré à la plateforme pour aider les établissements à classer...)

3 – Quelques conseils

La nouvelle procédure Parcoursup

- Lire les attendus
- Soigner la motivation des vœux
- Licences universitaires tendues: idem filières sélectives
 - Soigner son dossier de candidature en ciblant sur les attendus, prouvant sa motivation, mettant en valeur ses réussites scolaires ou extra-scolaires
 - Consulter ses enseignants
- Réfléchir à ses vœux préférés avant le 22 mai
 - Pour ne pas être pris au dépourvu au moment des choix
 - Pour libérer des places au plus tôt et ainsi fluidifier la procédure
- Attention à respecter les délais (saisie, validation, réponses...) !
- **Avertissement** : en raison de la procédure « semi-manuelle »
 - Très nombreux vœux en attente le 22 mai : NORMAL, PAS DE PANIQUE!
 - La procédure risque d'être (beaucoup?) plus longue : NE PAS DESESPERER!
- Des incertitudes sur le déroulement de ce nouveau processus, telles que:
 - Attitudes et « stratégies » des candidats et des établissements?
 - Comment sera organisé le dispositif pour les candidats sans affectation?

3 – Quelques conseils

Réunions d'information Parcoursup à LLG organisées par l'Administration du lycée

- **Pour les élèves :**

- **Terminale STI2D** : Lundi 22 janvier, 15h30-17h, VH232
- **Terminale L** : Jeudi 25 janvier, 17h-18h30, M174
- **Terminales S** : Mercredi 31 janvier, 12h-13h30, amphithéâtre

- **Pour les parents :**

- **Lundi 22 janvier, 18h30-21h, amphithéâtre**

Nota Bene : dates et lieux des réunions disponibles sous Pronote

3 – Quelques conseils

Pour finir... quelques sites utiles:

- Fiches thématiques et diaporama (infos « officielles ») :
<http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>
- Informations diverses :
<http://www.onisep.fr/>
<http://www.letudiant.fr/>
<https://www.scei-concours.fr>
<http://www.fcpellg.fr/>

4. Place aux questions ...





MERCI POUR VOTRE ATTENTION

***MEILLEURS VŒUX
de réussite à tous!***